Johannes Brühwiler, membre du comité de Médecins de famille Suisse

Par attachement à la LAMal ...

Les médecins travaillent depuis de nombreuses années sous le bon vieux régime de la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal). Le législateur en avait judicieusement fixé les dispositions de façon à ce qu'on ne puisse pas les remanier sans raison. Les médecins sont les premiers à se féliciter de la stabilité que cette loi a apportée dans le système de santé. Autre qualité de cette loi, elle incite les assureurs à mettre sur le marché de nouveaux modèles de primes d'assurance. Chaque citoyen peut définir ses propres besoins médicaux et avoir accès aux progrès de la médecine. La solidarité que montrent les Suissesses et les Suisses dans la couverture du cumul des coûts est exemplaire sur le plan international. En parallèle, le marché est à l'œuvre: les caisses-maladie gèrent des centres de soins et les assurés changent de caisse-maladie. L'effet des analyses de comparis.ch et autres agences se fait particulièrement sentir vers l'automne, qui est en même temps la saison de la chasse: pour les assureurs, il vaut la peine de se mettre à l'affût des bons risques que sont les jeunes en bonnes santé. La croissance s'annonce florissante, et les assurances génèrent des places de travail. Cette envolée se répercute jusqu'au sein de l'OFSP. Même le grand président des médecins reçoit sa part du gâteau.

Toutefois, depuis quelques années déjà, toutes sortes de tendances convergent pour exprimer le besoin d'une révision. La LAMal est sans cesse bousculée depuis 2000, année où fut déposée la motion «Sommaruga» sur la coresponsabilité budgétaire. La première révision n'a pas passé la rampe du Parlement. Suite à quoi la participation des médecins a été intensifiée. Le Parlement a tenté d'amadouer le corps médical pour mieux faire passer la pilule de la réforme à ces docteurs. Les médecins actifs en politique ont succombé aux chants des sirènes. Ils ont applaudi les restrictions faites aux caisses-maladie, la réduction du pouvoir discrétionnaire du Conseil fédéral ainsi que les nouvelles ouvertures de négociation avec les assureurs. «Travail d'équipe» et «coordination» sont devenus les nouveaux maîtres-mots.

Le médecin isolé aurait-il tout à coup perdu de sa compétence? Les contrats doivent désormais porter sur la qualité et la gestion des données. Soudainement, plus personne ne veut de la chasse aux bons risques. En lieu et place figurent maintenant les réseaux, les équipes et l'intégration. S'il en est ainsi, mieux vaut en rester à l'ancienne LAMal. Avec le diktat fédéral et les dispositions des caisses-maladie, nous savons au moins où nous en sommes. Nous connaissons l'étiquette et le contenu. En conséquence, les médecins de la base ont ramené leurs collègues de la politique à la réalité de la LAMal, et depuis lors, notre président des médecins cultive l'art de la pirouette.

> L'automne est la saison de la chasse: il vaut la peine de se mettre à la poursuite des bons risques que sont les jeunes patients en bonne santé.

Certains médecins de famille inlassables se sont cependant penchés de plus près sur les articles de la révision et leur décision est tombée: montrons-nous courageux! Débarrassons-nous de notre LAMal tombée en désuétude et en désamour, et rangeons-la au musée de l'histoire de la médecine. Nous pourrons lui rendre visite de temps en temps et profiter de l'expertise et de l'éloquence de notre éminent professeur. Alors, en avant vers le futur: votons OUI le 17 juin 2012, et guettons les nombreuses surprises qui s'ouvriront à nous.